

Traditions du Levron (Valais)

Autor(en): **Gabbud, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **14 (1924)**

Heft 4-7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

26. Die verführende Musik.

Einige Personen drofchen in einem Tenn. Eine aus ihnen dachte bei sich: „Ich möchte mich doch lieber erhängen, als noch länger mit dieser Arbeit abgeben.“ Da hörten ihre Gespanen eine herrliche Musik in der Nähe. Sie liefen hin, aber je weiter sie liefen, desto entfernter hörten sie die Musik, bis diese endlich verstummte. Da kehrten sie um; im Tenn aber fanden sie den zurückgebliebenen Kameraden tot an einem Strohalm erhängt.

(St. Zürich: Frau Gisler-Zwiffig.)

27. Gutwetter.

Die Hegnauer hätten gerne Gutwetter gehabt. Da gingen sie zum Gemeindepräsident und sagten, er müsse für Gutwetter sorgen. Der machte sich auf die Socken, ging nach Zürich in die Apotheke und verlangte Gutwetter. Der Apotheker schaute den Mann so an, ging weg, tat ein Bietchen in eine Schachtel und gab es gut verschlossen dem Präsident. Da sei das gut Wetter drin, aber er dürfe nicht öffnen, bevor er zuhause sei. Unterwegs aber wunderte es den guten Hegnauer, und er öffnete die Schachtel. Da flog die Biene durch die Lüfte davon. „Gutwetter, Hegnau zu!“ rief ihm der Präsident noch lange nach.

(St. Zürich: Fr. Gisler-Zwiffig.)

Traditions du Levron (Valais).

MAURICE GABBUD.

Le village du Levron, peuplé d'environ 400 âmes, est blotti au milieu d'un coteau qui serait fort aride s'il n'était pas fertilisé par un „bisse“ datant de 1774, et qui amène d'assez loin au Val de Bagnes, les eaux glaciaires bienfaisantes, gage de prospérité des montagnards indigènes. Coteau et village sont dominés au nord-est par la classique pyramide de la Pierre à Voir, qui semble être comme le pivot orographique du Valais central. Le Levron, sis à 1315 mètres d'altitude, constitue une des principales sections de la commune disséminée de Vollèges, dont le territoire s'étend sur la rive droite de la Dranse, qu'il ne franchit pas, de Bagnes à Martigny. Un dépôt des postes a été installé dans ce quartier montagnard le 1^{er} avril 1914.

La chapelle du Levron, dédiée à Saint Jean-Baptiste, possède une porte ancienne et curieuse, digne de l'attention de l'archéologue et de l'amateur d'art populaire. Elle est en

bois et sa face extérieure est entièrement recouverte de sculptures en relief, représentant des figures de saints (probablement les patrons locaux, saint Sébastien et saint Jean-Baptiste) et d'inscriptions latines; on y lit aussi la date 1682, trahissant évidemment l'âge du monument.

Plus haut à 1660 m, au *col du Len*, passage très fréquenté autrefois par les vigneronns de la vallée de Bagnes se rendant dans leurs colonies viticoles de Fully, dans la plaine du Rhône, et par les gens du Levron eux-mêmes, dont les vignes sont pour la plupart à Charrat, au col du Len, dis-je, tout près du sentier, on distingue quelques beaux spécimens de pierres à écuellen, si chères à Mr B. Reber, l'archéologue et préhistorien genevois bien connu.

L'amateur folkloriste est moins bien servi. La population du Levron a délaissé sa littérature légendaire orale. Cidessous, je vais rendre compte du peu que j'ai pu recueillir encore.

I. La chapelle du Levron.

Jadis la chapelle du Levron, était située, dit la tradition, à une bonne distance au couchant du village sur un promontoire rocheux, appelé le rocher de Saint-Jean. On résolut de la transférer au village, mais le choix du nouvel emplacement faillit amener des discordes entre les villageois divisés en deux clans: ceux qui auraient voulu placer la chapelle dans la partie occidentale du village où elle est actuellement et leurs adversaires qui tenaient pour l'extrémité opposée. Entre temps un éboulement se produisit qui menaçait sérieusement la partie orientale. C'est ce qui aurait décidé du choix de l'emplacement définitif.

II. La Fée du Len.

Pour des raisons que la légende ignore, une fée mal-faisante, qui habitait l'autre versant de la montagne, était irritée contre la population du Levron au point qu'elle avait juré la perte de leur village. Elle apportait dans son tablier, une pierre énorme qu'elle laisserait choir au bon endroit, de sorte que tout serait écrasé au Levron: maisons et habitants. Mais, en passant près du modeste oratoire (chapelle) élevé au col du Len par la piété des ancêtres, la pierre tomba comme par enchantement et elle y est encore. Ainsi le village

échappa, grâce à une visible protection divine, au courroux de la mégère.

III. La Pierre du Diable.

Les *Levronais* d'jadis vivaient décidément en mauvaise intelligence avec les esprits malfaisants. La remarque est des plus honorables pour eux. Un jour, le diable en personne jura leur perte et se mit en devoir de satisfaire son ressentiment de la même manière. Il venait donc vers le village, chargé d'un bloc énorme sous lequel ployaient ses épaules. Mais à une certaine distance des premières habitations, soit que son fardeau fût d'un poids excessif, soit pour toute autre cause suscitée à propos par la Providence tutélaire, force fut à Satan de renoncer à son projet.

Le bloc est encore là gisant et sur l'une de ses faces on distingue les empreintes des épaules et de la carrure de Satan, nettement moulées dans la pierre et attestant d'une façon indubitable la véracité du fait!

— Le pied de *saint Martin*, le rusé et chanceux partenaire du diable, se retrouve au Levron comme dans nombre d'autres localités valaisannes où fut en honneur le culte des traditions.

IV. Le Violoneux et le Loup.

Les traditions cynégétiques remontant à l'époque, peu lointaine, où les dangereux fauves, l'ours et le loup, infestaient la contrée sont relativement abondantes. On raconte des versions locales d'histoires assez communes, dans lesquelles des indigènes se rencontraient nez à nez avec ces féroces animaux.

Les loups devaient être nombreux, les locutions du patois local et les noms de lieu qui rappellent cet animal, le prouvent abondamment. Il en est de même de la tragi-comique historiette suivante.

En amont du Levron, est un endroit appelé *Creux du Loup*, où se trouvait autrefois un fossé profond recouvert de branchages et destiné à servir de piège aux loups, tombant là-dedans comme dans une trappe.

Une fois que la jeunesse du Levron était en fête, on avait organisé un bal et engagé pour la circonstance un joueur de violon, particulièrement renommé dans la plaine du Rhône. L'artiste devait arriver par la montagne. S'étant sans doute

attardé quelque part en chemin, les ténèbres le surprirent alors qu'il était encore loin du but de sa course et, dans l'obscurité, il tomba dans la fosse aux loups.

Après la désagréable surprise de sa chute, le bonhomme constata avec terreur qu'un de ces animaux s'y trouvait déjà. Du coup, il eut conscience du danger dont il était menacé. Que faire? Il essaya en vain d'appeler au secours! On ne lui répondit pas. Son involontaire et peu commode compagnon de geôle, d'abord surpris de sa soudaine irruption dans le trou, manifesta bientôt des intentions hostiles inquiétantes.

Le malheureux violoneux eut une inspiration géniale. Sous ses doigts agiles, les cordes du violon vibrèrent d'une façon harmonieuse digne d'un auditoire mieux choisi et l'animal féroce, tenu sous le charme d'une musique qui évidemment ne lui était pas familière, mais qui dut quand même l'intéresser, l'écouta docilement et adopta tout de suite une attitude inoffensive et des plus rassurante pour notre héros.

Et là-bas, dans la salle de danse, les jeunes gens morfondus et dépités à cause de l'échec de leur bal, juraient et pestaient contre le joueur absent, ne se doutant point de son aventure peu banale.

On le trouva le lendemain à l'aube, sans cesse jouant de son instrument de . . . salut qui tenait toujours l'ennemi sous le charme.

Tout s'expliqua et le violoneux fut tiré de sa critique position.

On se rapelle encore cette aventure au Levron.

VI. Coutumes et jeux.

a) *La fête de Dzelin.* Une curieuse coutume traditionnelle, un singulier *rite de passage*, qui n'était peut-être pas spécial au Levron, mais dont je ne connais pas d'autre exemple dans la région, n'y est tombé en désuétude que depuis quinze ou vingt ans.

La jeunesse masculine formait comme une sorte de corporation, où les jeunes aspirants n'étaient admis qu'après le paiement d'une cotisation donnée une fois pour toutes, sous la forme d'un setier de vin que les anciens membres buvaient chaque année un jour déterminé, le dimanche précédant le troisième lundi d'octobre, jour de foire à Martigny-Bourg.

Cette cérémonie bachique s'accomplissait au lieu-dit *Dzelin* près des anciennes chenevières attenant au village. De là le nom de *fête de Dzelin*.

b) *Confrérie de St. Jean-Baptiste*. Il existe au Levron, depuis un siècle et demi, une curieuse institution, la confrérie de *Saint Jean-Baptiste*, destinée au début à conserver, dans le plus grand éclat local, la fête du saint patron et à en maintenir la vénération parmi la population. Elle groupe la jeunesse masculine en milice improvisée le 24 juin (jour de la Saint Jean). La société possède des fonds gérés par des recteurs. L'entrée y est héréditaire mais payante pour ceux qui ne peuvent user de ce droit. Tous les deux ans, une fête réunissait les membres. Tandis que l'idéal primitif s'est passablement obscurci avec le temps, cette fête est encore bien vivante, sans doute à cause de son caractère bachique, parfois trop bien accusé.

c) *Tradition familiale*. La famille *Levrard* est bourgeoise dans la commune d'Hérémençe au val d'Hérens. Ses représentants actuels peu nombreux m'ont déclaré que plusieurs membres de la famille ont émigré à des dates diverses au Parana dans l'Amérique du Sud. Ils expliquent l'origine de leur nom en prétendant être originaires du *Levron* d'où leurs ancêtres seraient partis vers 1400, d'après leurs tradition familiale.

d) *Jeux*¹⁾. *Formule d'emprô* recueillie au Levron:

Pinka paha dista fôrma vîrs voèu la djan tin tan fôlys molyô Xyoé.

Le verbe «*emproger*» se traduit à Bagnes par le mot *pinka*. Au Levron on a le terme *garnèye*.

Le jeu de *cache-cache*, *cligne-musette*, ou en valaisan plus communément à *touche* ou *touche-barre*, jeu où l'on fait usage de l'emprô, est désigné au Levron par le mot *Ilè*. Les Bagnards des hauts villages l'appellent *Xlonyô-katsə* et au Levron, en touchant le but, les joueurs crient l'intraduisible: *A totsə pè kan Xonyô*.

Ce jeu de *cache-cache* varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Ainsi au Levron le garde touche le partenaire tandis qu'au village voisin le garde se borne à toucher le but.

Colin-maillard. Le *dzapa fou* est le nom local du colin-maillard et le jeu de course favori des enfants y est appelé *a tin Xlyavo*.

¹⁾ cf. GABBUD. Archives. Vol. 19, 1915, p. 161; 21, 1917, p. 136.